

[www.mineralfields.com](http://www.mineralfields.com)

1110 Finch Avenue West, Suite 210,  
Toronto, Ontario, Canada M3J 2T2

TELEPHONE: (416) 665-9339  
TELEFAX: (416) 665-9331

PERSONNEL & CONFIDENTIEL

Le 25 janvier, 2010

Nom de l'investisseur  
Adresse de l'investisseur  
Adresse de l'investisseur, deuxième ligne

Cher investisseur:

**Ré: Société en commandite d'accréditives Pathway Québec 2008**  
**Lettre du rapport FINAL & Processus de roulement en Fonds commun de placement**

**S O M M A I R E E X É C U T I F**

J'aimerais profiter de cette opportunité pour vous remercier de votre investissement dans la société en commandite d'accréditives **Pathway Québec 2008** ("Pathway Québec 2008"). Nous sommes ravis de vous informer que les investisseurs de Pathway Québec 2008 ont un **retour après impôt de 197.89%** (dans le cas où les investisseurs ont des pertes en capital inutilisées qu'ils peuvent appuyer contre tout gain en capital), ou 126.09% lorsque l'impôt sur gain en capital est pris en compte pour les investisseurs qui n'ont pas de pertes en capital. Chaque unité de 10\$ de **Pathway Québec 2008** vaut maintenant 10.4889\$, et les investisseurs reçoivent un avantage fiscal additionnel d'environ 60 sous au dollar. **Ceci représente un retour absolu de 4.89% pendant la pire calamité économique depuis la Grande Dépression, après à peine 20 mois d'investissement. Pathway fait certainement sa part pour tenter d'amener un peu de joie à nos investisseurs pendant cette période tumultueuse...**

Le Groupe MineralFields a jugé qu'il était prudent d'accélérer la dissolution de la société en commandite de 22 mois à 20 mois pour permettre à nos investisseurs de prendre le contrôle de leur argent bien avant la date proposée. **Nous ne connaissons aucune autre organisation d'accréditives qui ait dissout avant la date prévue, non seulement une fois, mais trois ans de suite (nous avons fait de même avec les SCs Pathway 2005 au printemps de 2006, et avec les SCs Pathway 2006 aux printemps de 2007 et 2008).** Veuillez prendre note qu'une dissolution hâtive n'indique d'aucune façon que nous croyons que les investissements miniers sont "plafonnés". En fait, nous croyons qu'ils continueront de s'apprécier à court, moyen et long terme, avec une turbulence occasionnelle tout au long du parcours. Toutefois, notre philosophie a toujours été de saisir les acquis, spécialement dans le cas d'investissements avantagés fiscalement comme les accréditives, et tout spécialement pendant cette période de volatilité des marchés boursiers.

**En date du 25 janvier 2010, votre investissement dans Pathway Québec 2008 est évalué à 10.4889\$ par unité de 10\$ et a été converti en parts minières du Fonds Séries Multiples Pathway Inc. (le "Fonds commun de placement"), évalué à la même date à 6.2458\$ par part. Par le fait même, chaque unité de Pathway Québec 2008 donne droit au détenteur à 1.6793 parts du Fonds commun de placement minier.**

Les options suivantes vous sont offertes en tant qu'investisseur du **Pathway Québec 2008**:

- (i) **maintenir** les parts de roulement en Fonds commun de placement comme investissement, en votre nom;
- (ii) **transférer** une partie ou la totalité des parts de votre roulement en Fonds commun de placement à votre **REÉR autogéré**;
- (iii) **disposer** (encaisser) une partie ou la totalité de vos parts de Fonds commun de placement;
- (iv) **échanger** une partie ou la totalité de vos parts de Fonds commun de placement minier pour des parts de Fonds commun de placement **énergétique** (sans frais pour vous et sans impôt sur disposition);
- (v) **échanger** une partie ou la totalité de vos parts de Fonds commun de placement minier pour des parts de nos 3 excitants Fonds communs de placement des **séries Flex** ® (sans frais pour vous et sans impôt sur disposition);
- (vi) **faire un don** d'une partie ou de la totalité de vos parts de Fonds commun de placement minier à une organisation caritative canadienne enregistrée ou tout autre don qualifié pour obtenir une déduction additionnelle; **ou**
- (vii) une **combinaison** de ce qui précède.

**Veillez communiquer avec votre conseiller en placement pour procéder avec toute option précédente.** Informez votre conseiller en placement qu'il ou elle peut obtenir les formulaires appropriés auprès de MineralFields, la façon la plus rapide étant d'en faire la demande à : [rolloverinformation@mineralfields.com](mailto:rolloverinformation@mineralfields.com)

Notre équipe entière de conseillers, incluant nos deux analystes senior (Ronald J. Wortel, MBA, P.Eng. et Barbara Y. Thomae, P.Geo), notre gestionnaire de portefeuille (William D.B. (Bill) Koenig, CFA, CMA de Pathway Investment Council Inc.), la firme de consultants géologique et d'ingénieurs de Watts, Griffis and McOuat, notre consultant sénior en analyse technique Horst Mueller, et Pathway Investment Counsel Inc., considèrent que les titres miniers continueront de bien performer cette année, et que notre portefeuille minier jouit d'un excellent potentiel.

**Nous vous remercions de votre participation à Pathway Québec 2008, et anticipons votre intérêt et support pour les années à venir.**

**Cette année, nous aurons des offres de super accreditives comme dans le passé, et vous devriez communiquer avec votre conseiller en placement le plus rapidement possible à ce sujet.**

**De plus, le crédit fiscal fédéral pour l'exploration minière se termine le 31 mars 2010, c'est pourquoi le temps presse pour participer à une autre offre Pathway.**

## **R A P P O R T   D É T A I L L É**

**Si vous avez un conseiller en placements, veuillez lui remettre une copie de cette lettre le plus rapidement possible.**

Nous faisons rapport en détail comme suit:

**(a) Évaluation finale de l'investissement pour chaque investisseur au moment de la dissolution de la Société en commandite super accréditive Pathway Québec 2008 (“Pathway Québec 2008”)**

La société en commandite d'accréditives **Pathway Québec 2008** a été dissoute en date du **25 janvier 2010**. Les titres détenus par **Pathway Québec 2008** en date du **25 janvier 2010**, furent évalués au prix final de fermeture, ou dernière transaction, desdits titres à ce jour, pour fin de distributions aux commanditaires.

Nous sommes ravis de vous informer que les investisseurs de **Pathway Québec 2008** ont un retour après impôt de 197.89% (dans le cas où les investisseurs ont des pertes en capital inutilisées qu'ils peuvent appuyer contre tout gain en capital), ou 126.09% lorsque l'impôt sur gain en capital est pris en compte pour les investisseurs qui n'ont pas de pertes en capital. Chaque unité de 10\$ de **Pathway Québec 2008** vaut maintenant 10.4889\$, et les investisseurs reçoivent un avantage fiscal additionnel d'environ 60 sous au dollar.

Notre équipe entière de conseillers, incluant nos deux analystes senior (Ronald J. Wortel, MBA, P.Eng. et Barbara Y. Thomae, P.Geo), notre gestionnaire de portefeuille (William D.B. (Bill) Koenig, CFA, MBA), la firme de consultants géologique et d'ingénieurs de Watts, Griffis and McQuat, notre consultant sénior en analyse technique Horst Mueller, et Pathway Investment Counsel Inc., considèrent que les titres miniers continueront de bien performer cette année, et que notre portefeuille minier jouit d'un excellent potentiel.

**(b) Le processus de roulement en Fonds commun de placement -- Prémisse**

Chaque part de Fonds commun de placement fut initialement émise en date du 15 janvier 2005 à un prix d'émission de 10\$ par part. En date du 25 janvier 2010, chaque part du Fonds commun de placement minier valait \$6.2458. Par le fait même, chaque unité du Fonds (originellement émise en 2008 à 10\$) donne droit au détenteur à **1.6793** parts du Fonds commun de placement minier.

Le Fonds commun de placement a déposé un nouveau prospectus simplifié (PS) et un formulaire d'information annuel (FIA), daté du 04 décembre 2009, auprès des autorités financières appropriées au Canada, puisqu'il est un émetteur assujéti aux lois des valeurs mobilières de l'Ontario – voir ci-inclus. Ce nouveau prospectus simplifié (en conjonction avec son prédécesseur rendu public en fin d'année dernière) a introduit plusieurs améliorations, incluant la possibilité pour le Fonds commun d'accepter les souscriptions d'investissement directes du public en général, et non seulement par les investisseurs suite aux roulements d'accréditives, augmentant ainsi l'actif et permettant les achats d'une plus grande proportion de compagnies de capitalisation boursière plus élevée. Le prospectus final original du Fonds commun de placement fut déposé et reçu en 2005. Le Fonds commun de placement a eu un profil sur le site web de SEDAR pendant plusieurs années. Les parts minières du Fonds commun de placement sont en existence depuis le 15 janvier 2005, et étaient la classe initiale des parts établies pour le Fonds commun d'investisseurs de MineralFields. Les parts énergétiques du Fonds commun de placement sont en existence depuis le 1 mai 2006. Nous avons aussi introduit nos 3 excitants nouveaux Fonds commun de placement de la série Flex ®, nommément Canadian Flex™, Resource Flex™, tous deux introduits le 23 août 2007, et Flex Dividend and Income Growth™, introduits le 20 octobre 2008. Comme tel, nos Fonds commun de placement sont véritablement une vraie série multiple d'une famille de classe de capital, permettant à nos investisseurs plusieurs options à long terme pour leurs investissements.

Le roulement du **Pathway Québec 2008** a eu lieu le **25 janvier 2010**, et les investisseurs de **Pathway Québec 2008** on été enregistrés “au livre” au Fonds commun de placement à pareille date.

Toute personne désirant disposer (“encaisser”), transférer à un REÉR autogéré, échanger pour la classe énergétique, ou aux séries Flex ®, en tout ou en partie de leur investissement peut le faire en tout temps (indéfiniment) en date du ou après le 28 janvier 2010 en autant qu’un avis approprié est reçu par MineralFields (CIBC Mellon), et que les processus appropriés sont respectés.

**Toutefois, il y aura une disposition présumée si vous disposez (“encaissez”) ou transférez au REÉR, ce qui enclenchera un gain en capital. Prenez note que le gain en capital doit être déclaré en fonction du PBR par part de fonds commun de placement. Le formulaire de PBR vous sera envoyé en même temps que votre pochette fiscale vers la mi-mars 2010. Si vous désirez obtenir le formulaire de PBR plus rapidement, il sera disponible sur notre site web d’ici quelques semaines, aussitôt confirmé par notre firme de vérification externe.**

Les options suivantes vous sont offertes en tant qu’investisseur du **Pathway Québec 2008**:

- (i) **maintenir** les parts de roulement en fonds commun de placement comme investissement, en votre nom;
- (ii) **transférer** une partie ou la totalité des parts de votre roulement en Fonds commun de placement à votre **REÉR autogéré**;
- (iii) **disposer** (encaisser) une partie ou la totalité de vos parts de Fonds commun de placement;
- (iv) **échanger** une partie ou la totalité de vos parts de Fonds commun de placement minier pour des parts de Fonds commun de placement **énergétique** (sans frais pour vous et sans impôt sur disposition);
- (v) **échanger** une partie ou la totalité de vos parts de Fonds commun de placement minier pour des parts de nos 3 excitants Fonds commun de placement des **séries Flex ®** (sans frais pour vous et sans impôt sur disposition);
- (vi) **faire un don** d’une partie ou de la totalité des parts de Fonds commun de placement minier à une organisation caritative canadienne enregistrée ou tout autre don qualifié pour obtenir une déduction additionnelle; **ou**,
- (vii) une **combinaison** de ce qui précède.

**Veillez communiquer avec votre conseiller en placement pour procéder avec toute option précédente.** Informez votre conseiller en placement qu’il ou elle peut obtenir les formulaires appropriés auprès de MineralFields, la façon la plus rapide étant d’en faire la demande à : [rolloverinformation@mineralfields.com](mailto:rolloverinformation@mineralfields.com)

### (c) **Rapport en continue de la valeur liquidative (“VL”) du Fonds commun de placement**

Notre Fonds commun de placement minier est maintenant évalué quotidiennement. Pour consulter les prix quotidiens de notre Fonds commun de placement minier, Pathway est maintenant affiché sur le site web de Fundata à [www.fundata.com](http://www.fundata.com). Inscrivez Pathway.

Pathway garde aussi un rapport des valeurs historiques de nos évaluations hebdomadaires pour les Fonds commun de placement de classe minière, classe énergétique, et les nouvelles parts de classe Flex ® sur notre site web au [www.mineralfields.com](http://www.mineralfields.com) sous l’onglet “**Mutual Fund, Rollover**”. Les affichages se font habituellement tard le vendredi, ou pendant la fin de semaine.

**(d) Nouvelles offres d'accréditatives 2009**

**Cette année, nous aurons des offres de super accréditatives comme dans le passé, et vous devriez communiquer avec votre conseiller en placement le plus rapidement possible à ce sujet.**

**Nous sommes d'avis que les valeurs du secteur minier sont aussi intéressantes maintenant qu'elles l'étaient à la fin de 2008 lorsque nous avons fait les investissements à succès du Pathway Québec 2008-II.**

Comme pour les années précédentes, les investisseurs pourront obtenir jusqu'à **142 % de déductions fiscales équivalentes**, en plus d'une exposition à l'excitant secteur minier. Présentement, le secteur minier offre des opportunités d'investissement intéressantes, (incluant l'or, l'argent, l'uranium, le zinc, le molybdène et d'autres métaux de base, de même que les diamants).

**Veillez communiquer avec votre conseiller en placement si vous êtes intéressé à participer à notre nouvelle offre.**

De plus, **vos références sont les bienvenues**, de vos amis et associés, plusieurs investisseurs ignorant encore les performances fabuleuses et les déductions fiscales admissibles que Pathway procure habituellement à ses investisseurs, et qui nous démarquent nettement du reste. Ne nous gardez pas en secret!

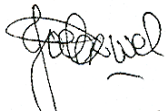
**(e) Méthode de transmission de cette lettre**

Cette lettre est postée à l'adresse telle qu'inscrite au fichier d'information ou à la dernière adresse connue si nous avons été avisés d'un changement d'adresse par écrit.

**Tel que suggéré dès le début, veuillez remettre une copie de cette lettre à votre conseiller financier.**

Si vous, ou votre conseiller financier, avez des questions techniques concernant les formulaires ou le processus, veuillez communiquer avec CIBC Mellon au (416) 365-4374. Pour les questions d'ordre général, le directeur des finances de Pathway, M. Imtiaz Hashmani, peut être rejoint au (416) 665-9339 poste 229.

Salutations distinguées,  
**Pathway Québec 2008-II INC.**



Joe C. Dwek, C.A.  
Président